

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



**Objet : Affaire n°19S0036 - ÉGLISE SAINT PIERRE DE FLERS BOURG
Travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture -
Lot 04 Menuiserie - Avenant de prestations supplémentaires**

N° : VA_DEC2025_755
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu aux articles L2194-1-2°, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,

décisions

De conclure avec la société ART ET TECHNIQUE DU BOIS située à SAINT BRICE COURCELLES (51370), titulaire du lot n°4 Menuiserie du marché n° 19S0036 EGLISE SAINT PIERRE DE FLERS BOURG Travaux de restauration des façades, de la charpente et de la couverture, un avenant n°6 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant du marché : 22 181,00 € H.T.

Avenant n°1 : Avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°2 : 6 632,00 € H.T. représentant une hausse de 29,90%

Avenant n°3 : Avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°4 : Avenant sans incidence financière, prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°5 : Avenant de prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°6 : 5 602,22 € HT

Nouveau montant marché : 34 415,22 € H.T.

Imputation budgétaire: Opération 201612 – 2313.020. 2200.EGBOUR

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 23 octobre 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20250101-214862-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 23 octobre 2025